

Les inégalités dans la crise : « insiders » contre « outsiders » ?

27 novembre 2012



Le marché du travail français est souvent dénoncé pour son caractère dualiste. Alors que ce sont les inégalités de salaires qui caractérisent les pays anglo-saxons, ce sont les différences de statut d'emploi qui marquent les positions sur le marché du travail en France et, plus largement, dans les pays d'Europe continentale et surtout du Sud.

Les salariés français sont en grande majorité (85 %) en contrat à durée indéterminée (CDI). Ils bénéficient de ce fait de règles de protection de l'emploi parmi les plus élevées au sein des pays de l'OCDE, ou occupent un emploi à vie en tant que fonctionnaires. Ils forment, en quelque sorte, le « premier cercle », celui des insiders, selon la terminologie anglo-saxonne (« ceux de l'intérieur », en traduction littérale). A opposer au deuxième cercle, celui des travailleurs aux emplois à contrat à durée déterminée (CDD), en intérim ou en recherche d'emploi. Les jeunes sont particulièrement surreprésentés au sein de ces outsiders (« ceux de l'extérieur ») : en 2009, 50 % des 15-24 ans en poste occupaient un emploi temporaire (y compris l'apprentissage), contre moins de 15 % des actifs occupés tous âges confondus ; et leur taux de chômage est plus du double de celui de l'ensemble de la population active.

La crise comme révélateur

Ce caractère dualiste semble s'être particulièrement révélé pendant la crise entamée en 2008. Ainsi, d'avril 2008 à juin 2009, l'emploi intérimaire a concentré à lui seul la moitié des pertes d'emplois de l'ensemble de l'économie. De ce point de vue, il a joué son rôle de variable d'ajustement. Il est frappant de constater que le nombre de travailleurs intérimaires avait plus que doublé entre 1995 et 2007, pour représenter à la veille de la crise environ 7,5 % de l'emploi total du secteur manufacturier, et près de 9 % de celui de la construction - les deux secteurs par la suite les plus touchés par la crise.

Les insiders ont été bien davantage protégés, notamment dans les grandes entreprises. L'industrie automobile en offre une illustration extrême : alors que des milliers de postes d'intérimaires ont été supprimés sans pratiquement aucune mesure d'accompagnement, les salariés permanents ont pu bénéficier de dispositifs de réduction du temps de travail relativement généreux, notamment grâce aux dispositifs de chômage partiel largement subventionnés par l'Etat, en particulier l'activité réduite de longue durée (ARLD), qui ont permis d'assurer 90 % de leur salaire net.

De façon plus générale, la grande majorité des salariés qui ont pu garder leur emploi pendant la crise ont vu leur salaire maintenu. Ils ont même connu une hausse de pouvoir d'achat non négligeable du fait du fort ralentissement de l'inflation. Dans une enquête de la Banque de France menée à l'été 2009 auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises, seulement 1 % d'entre elles déclaraient avoir baissé le salaire de base de leurs employés, et 30 % les

autres composantes de la rémunération. En même temps, de nombreux salariés ont continué à bénéficier d'heures supplémentaires malgré la crise, celles-ci étant exonérées de cotisations sociales et d'imposition.

Dans la fonction publique

Les ajustements dans le secteur public, qui ont débuté dès 2007, offrent aussi l'exemple de processus particulièrement inégalitaires. Même si le point d'indice - qui sert de référence à l'ensemble de la grille salariale - a progressé moins vite que l'inflation (et a même été bloqué à partir de 2010), les fonctionnaires qui sont restés en place ont vu en moyenne leur pouvoir d'achat progresser de façon non négligeable depuis 2008 (par exemple de plus de 2,5 % pour la seule année 2009 dans la fonction publique d'Etat).

Cela s'explique par le fait qu'ils ont continué à bénéficier des augmentations liées à l'ancienneté et aux promotions (« effet carrière »), mais aussi, dans la fonction publique d'Etat, par le fait que la moitié des économies de masse salariale découlant du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite leur a été redistribué sous forme d'augmentations salariales catégorielles.

En même temps, la règle du non-remplacement a entraîné un recours accru au travail temporaire dans certains secteurs, avec parfois un écart de rémunérations croissant entre fonctionnaires et non-titulaires. Ainsi, par exemple, dans l'enseignement secondaire, le nombre de professeurs contractuels a augmenté de près de 38 % entre 2007 et 2010 (sans compter le recours accru aux vacances horaires, pour lequel on ne dispose pas de statistiques globales), et parallèlement, la rémunération des professeurs titulaires progressaient en moyenne de façon significative, grâce à la revalorisation du salaire des nouveaux entrants (salaire d'entrée et jusqu'à sept ans d'ancienneté), mais aussi du fait de l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires.

Au total, la formule « insiders contre outsiders » résume-t-elle bien les ajustements au cours de la crise ? Oui et non. La représentation du marché du travail qui la sous-tend suppose un groupe majoritaire - les insiders - capable de s'organiser pour défendre son intérêt au détriment d'une minorité non organisée (les outsiders), à travers le relais de l'action syndicale et des pouvoirs publics. La réalité est plus complexe. Si les syndicats représentent assez peu les jeunes et les travailleurs précaires, certaines de leurs actions sont allées dans le sens d'une meilleure prise en compte de leurs intérêts : assouplissement des conditions requises pour bénéficier de l'assurance chômage en 2008, mobilisation pour lutter contre le développement du travail précaire dans la fonction publique, etc. En revanche, les mesures de politiques publiques, de façon directe ou indirecte, ont peu contribué à la réduction du dualisme au cours de la crise, et ont parfois même concouru à l'accroître.

Jérôme Gautié, professeur d'économie à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur au Centre d'économie de la Sorbonne et directeur de l'Institut des sciences sociales du travail.

Extrait de *Alternatives Economiques Poche* « *Les inégalités en France* » n° 056- septembre 2012. En vente en kiosque et sur le site du magazine [Alternatives Economiques](#).

Photo / © Eugenio Marongiu - Fotolia.com

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Points de vue](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-dans-la-crise-insiders-contre-outsiders>